

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 23 juin 2017

10^{ème} Commission
N°CD-2017-3-10-2

Service instructeur

DSOL - Service de la tarification des
établissements

Service consulté

DIF

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 DE LA CITE DE
L'ENFANCE**

Résumé : Il vous est proposé d'affecter les résultats cumulés de l'exercice 2016 de la Cité de l'Enfance (résultat de fonctionnement d'un montant de 867 742 € et résultat d'investissement d'un montant de 746 977 €). Le budget de fonctionnement de la Cité de l'Enfance est un budget annexe du Conseil départemental. Les propositions d'affectation du résultat 2016 permettront de limiter les évolutions futures de ce budget annexe. Concernant l'investissement, le résultat 2016 fait l'objet d'un report au budget d'investissement de l'année 2017. Il s'agit là d'opérations classiques de clôture de l'exercice comptable.

I. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

1. Résultats de l'exercice 2016

Colonne 1	Section fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	3 829 405,10	144 047,58
Dépenses	3 735 645,19	37 249,46
Résultat de l'exercice	93 759,91	106 798,12

2. Résultats cumulés au 31/12/2016 à affecter

Section de fonctionnement

Résultat comptable de l'exercice	93 759,91 €
Reprise des résultats antérieurs	773 982,34 €
Résultat cumulé au 31/12/2016 à affecter	867 742,25 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice	106 798,12 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	640 179,04 €
Résultat cumulé au 31/12/2016 à la clôture de l'exercice	746 977,16 €

Le résultat de la section d'investissement, d'un montant de 746 977,16 € est la traduction de l'exécution budgétaire et fait l'objet d'un report au budget d'investissement de l'exercice 2017 sur la nature 001.

II. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé d'un montant de 867 742,25 € de la manière suivante :

- 385 000 € en recettes de fonctionnement (dans le 002)
- 158 000 € à l'investissement (nature 10682)
- 59 742,25 € à la réserve de compensation des déficits d'exploitation (nature 10686)
- 265 000 € à la réserve de compensation des charges d'amortissement (nature 10687).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le résultat de fonctionnement cumulé d'un montant de 867 742,25 €,
- d'affecter ce résultat à hauteur de 385 000,00 € en recettes de fonctionnement (dans le 002), 158 000,00 € à l'investissement (nature 10682), 59 742,25 € à la réserve de compensation des déficits d'exploitation (nature 10686) et 265 000 € à la réserve de compensation des charges d'amortissement (nature 10687),
- d'approuver le résultat d'investissement d'un montant de 746 977,16 €,
- de reporter ce résultat au budget d'investissement de l'exercice 2017 (nature 001).

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 10^{ème} commission Solidarité, Famille, Insertion et Logement lors de sa réunion en date du 19 mai 2017.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN